

Monsieur le Président,
Monsieur le secrétaire d'Etat,
Chers collègues,

J'ai été non seulement très surpris mais assez indigné d'apprendre que jeudi dernier vous aviez décidé de créer un groupe d'experts composé de 4 professeurs d'université spécialistes du droit fiscal et parfois pour certains avocats fiscalistes de grande renommée. Ce groupe est chargé de repenser et d'actualiser la charte du contribuable, de définir la grande fraude fiscale, etc etc.

Monsieur le secrétaire d'Etat,

Je ferai tout de suite deux petites mises au point :

Premièrement, je ne me permettrai pas de remettre en question la qualité des ces professeurs d'université ; que certains parmi ceux-ci soient connus pour les montages qu'ils proposent et qui transitent par le Luxembourg par exemple ou bien parce qu'ils s'opposent à la levée du secret bancaire ne doit pas remettre en question leur qualité académique, et j'imagine bien que vous les avez choisis avec leur casquette de professeur d'université et non d'avocats fiscalistes.

Deuxièmement, je connais bien la mission que vous avez confiée à ce groupe, et je sais très bien qu'ils ne sont pas là pour valider ou non les recommandations que la commission d'enquête fraude fiscale va adopter ce soir après la plénière.

Non monsieur le secrétaire d'Etat, vous m'avez surpris par ce que j'appelle une énorme faute de goût ou un lancement de campagne électorale qui méprise une année de travail de ce parlement ! Vous n'étiez pas sans savoir que le parlement avait mis sur pied une commission d'enquête sur la grande fraude fiscale ! Vous n'ignoriez pas non plus qu'elle allait rendre ses conclusions et ses recommandations cette semaine ! et que faites vous ? vous n'attendez même pas le vote en plénière des recommandations et vous lancez, en vitesse, la semaine dernière ce groupe en solo, vous choisissez de ne le composer qu'avec des spécialistes du droit fiscal.

Monsieur le secrétaire d'Etat,

- Savez-vous que votre ministre de tutelle, Didier Reynders, lorsqu'il est à votre place ici pour répondre aux questions d'actualité que nous lui posons sur la lutte contre les paradis fiscaux par exemple, refusait de s'engager plus en avant tant que la commission d'enquête n'avait pas terminé ses travaux ?
- savez-vous ce que signifie de respecter le travail d'une commission d'enquête ?
- Savez-vous que la mission que vous avez conférée à vos 4 experts va à l'encontre des conclusions de la commission qui constatent que la lutte contre la grande fraude doit être appréhendée de manière pluridisciplinaire, qu'elle est transversale et déborde du cadre fiscal pour atteindre également la fonction publique, la justice... ?
- Augmenter les moyens et les instruments de lutte contre la fraude doit se faire en respect de la vie privée, les professeurs de droit fiscal sont-ils aussi d'éminents spécialistes du respect de la vie privée ?

réplique

je pense et maintiens que vous avez voulu lancer votre campagne électorale en surfant sur l'écho qui était accordé aux résultats de la Commission d'enquête sur la grande fraude, mais vous l'avez fait au mépris du parlement, des experts de la Commission et des quelques 70 personnes qui ont été entendues par les députés,...

Au-delà de ces méthode et timing contestables, je déplore, comme du reste d'autres membres de la commission l'ont exprimé, son président notamment, membre comme vous du MR, Monsieur de Donéa, je déplore donc, la composition monomaniaque de ce groupe qui ne compte aucun représentant des magistrats, des contribuables, des agents des finances...